

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SAVERNE

~~~~~

**COMMUNE DE SCHWENHEIM**

~~~~~

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus: 15
Conseillers en fonction: 15
Conseillers présents: 12
Date de convocation : 1er décembre 2014

Séance du 8 décembre

Sous la présidence de Monsieur Gabriel OELSCHLAEGER, Maire de la Commune de SCHWENHEIM.

PRESENTS : M. Gabriel OELSCHLAEGER, Maire
M. LERCH Joseph, adjoint au Maire
M. CAPINHA José, adjoint au Maire
Mme REINHARDT Régine, adjoint au Maire
M. DERVIEUX Jean, conseiller municipal
M. ESCHBACH Materne, conseiller municipal
M. HEID Thierry, conseiller municipal
M. JACQUET Frédéric, conseiller municipal
Mme JAEGER Clarisse, conseillère municipale
M. SCHNEIDER François, conseiller municipal
M. WAGNER Benoît, conseiller municipal

EXCUSE : Mme SCHALCK Véronique, conseillère municipale ayant donné procuration à M.
Gabriel OELSCHLAEGER
Mme WEISS Virginie, conseillère municipale ayant donné procuration à Mme Régine
REINHARDT
M. WILT Alain, conseiller municipal ayant donné procuration à M. Jean DERVIEUX

Assistait en outre à la séance :

Mme Philomène BERGER, secrétaire de mairie

Le conseil municipal, dûment convoqué en application du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L. 5211-1 et L. 2121 ; art. L 2121-10 ; art. L 2121-11) s'est réuni sous la présidence de M. Gabriel OELSCHLAEGER, le lundi 8 décembre 2014, à vingt heures en séance ordinaire.

ORDRE DU JOUR:

- 2014-90 Approbation du PV du 10 novembre 2014
- 2014-91 Désignation de deux secrétaires de séance
- 2014-92 Demande de subvention pour voyage scolaire
- 2014-93 Devis pour un local poubelle à la salle polyvalente
- 2014-94 Devenir des bâtiments et terrains communaux
- 2014-95 Divers

2014-90 Approbation du PV du 10 novembre 2014

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 novembre, joint à la convocation pour la réunion de ce jour, est soumis au Conseil pour adoption.

➤ Décision du Conseil municipal :

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal adopte ledit procès-verbal.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

2014-91 Désignation de deux secrétaires de séance

En vertu des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont été nommés secrétaires de séance :

- M. THIERRY HEID
- M. Frédéric JACQUET

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

2014-92 Demande de subvention pour voyage scolaire

Monsieur le Maire fait par au conseil de la demande de subvention de la part du Collège Léonard de Vinci de Marmoutier pour un séjour sportif dans les Alpes du 11 au 16 janvier 2015 soit 6 jours

1 des élèves concernés habite Schwenheim.

➤ Décision du Conseil municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Décide d'accorder une subvention de 9€ par élève habitant Schwenheim et par jour soit 54€ par élève.
- Le versement se fera sur le compte bancaire des familles dont le RIB sera fourni.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2014-93 Devis pour un local poubelle à la salle polyvalente

Le Maire présente au conseil municipal 2 devis pour la mise en place d'un local poubelle à la salle polyvalente qui se présentent ainsi :

- Entreprise HOPFNER 3 692.83€ TTC
- Entreprise MEHL 2 532.00€ TTC

➤ Décision du Conseil municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Donne son accord pour le devis de l'entreprise MEHL
- Charge le Maire des formalités nécessaires

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2014-94 Devenir des bâtiments et terrains communaux

Les conseillers s'interrogent sur l'affectation des différents bâtiments et terrains communaux. Ils estiment que le coût de leur entretien peut devenir lourd pour la commune, que les dotations de l'Etat et les subventions d'équipement seront amenées à baisser substantiellement dans les prochaines années et qu'il faudra donc peut-être céder certains biens afin de mener à bien des projets structurants pour la commune et pouvoir mettre en valeur le patrimoine restant.

Cependant, ils souhaitent également permettre à la commune de garder des rentrées financières par le biais de location.

Ainsi, le conseil municipal charge le Maire de contacter des acteurs sociaux tels OPUS ou SIBAR pour obtenir des propositions d'exploitation du presbytère voire de l'école des garçons et de leurs terrains environnant. Un choix sera fait par après en fonction des options qui seront soumises à l'ensemble du conseil.

2014-95 Divers

a) Décision modificative

Le Conseil Municipal décide de la décision modificative suivante :

Article 21312/opération 59 + 5 800€

Article 21318/opération 58 - 5 800€

b) ATIP

Le Maire présente au conseil municipal le projet d'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique porté par le Département.

En effet, la réforme territoriale en cours prévoit notamment de supprimer la clause de compétence générale des Départements et de restreindre ses possibilités d'assistance aux communes. Parallèlement, la Direction Départementale des Territoire tend à se dégager du service d'instruction des demandes d'urbanisme.

Le Département, souhait pérenniser son service actuel et de créer une structure permettant un accompagnement en ingénierie aux communes et aux intercommunalités. Il s'agirait d'un Syndicat Mixte ouvert à la carte où chaque collectivité pourrait souscrire uniquement aux prestations qui l'intéressent. Six missions sont proposées :

- Le conseil en aménagement et urbanisme,
- L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme
- L'application du droit des sols (ADS)
- La gestion de la paie
- La gestion des listes électorales
- L'accompagnement technique à la conduite d'étude, d'action, de projet d'intérêt intercommunal ou départemental ou pour l'élaboration d'un projet de territoire

Le conseil général demande aujourd'hui de répondre à une déclaration d'intention d'adhérer au Syndicat. Des éléments financiers ainsi que les statuts parviendront ultérieurement à la commune qui pourra alors décider d'adhérer ou non au syndicat mixte.

c) Divers dates

11 janvier 2015 : vœux du maire

12 janvier 2015 : Balade thermographique

19 janvier 2015 : conseil municipal

24 janvier 2015 : démontage des décorations de Noël

26 janvier 2015 : Réunion de l'Association Foncière

1^{er} mars 2015 : fête des personnes âgées

22 et 29 mars 2015 : élections départementales

Après les élections : inauguration de la mairie et de l'église

25 avril 2015 : journée citoyenne